



Pommier / Poirier

N°06
21/03/2024



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition Sud Nouvelle-Aquitaine
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal/

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Pommier Poirier

- **Tavelure** : les stades végétatifs de sensibilité du pommier et du poirier sont atteints pour l'ensemble des variétés, risque de contaminations avec les pluies annoncées pour la semaine prochaine.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité débute pour les variétés à débourrement précoce.
- **Pucerons** : la période à risque est en cours.
- **Tordeuse orientale** : les premières captures ont été enregistrées.
- **Hoplocampe** : les pièges doivent être en place dans les situations précoces.
- **Acariens rouges** : les éclosions ont débuté.
- **Période de floraison** : voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.




































Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes ont été supérieures aux valeurs de saison de 2.5 à 5°C avec des maximales comprises entre 19 et 24°C.

De faibles pluies sont intervenues localement les 13 et 16 mars et sur la majorité des secteurs le 18 mars. Ces pluies ont apporté 1 à 7 mm selon les stations.

Pour les prochains jours, un faible risque de précipitations est prévu pour le week-end et un temps perturbé avec des averses est annoncé à partir du lundi 25 mars. Une baisse des températures est prévue à partir de samedi 23 mars avec des températures minimales fraîches en début de semaine prochaine et des températures moyennes proches des normales de saison.

Prévisions du 22 au 28 mars (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 22	SAMEDI 23	DIMANCHE 24	LUNDI 25	MARDI 26	MERCREDI 27	JEUDI 28
Ste Livrade sur Lot (47)	 8° / 24° ▲ 20 km/h	 11° / 14° ▲ 20 km/h	 8° / 14° ▶ 15 km/h	 4° / 18° ▼ 20 km/h	 9° / 15° ▲ 15 km/h	 7° / 16° ▼ 15 km/h 45 km/h	 6° / 19° ▶ 15 km/h 40 km/h
Pompignac (33)	 11° / 23° ▲ 20 km/h	 7° / 14° ▶ 20 km/h	 8° / 13° ▶ 15 km/h	 6° / 17° ▲ 15 km/h	 9° / 14° ▶ 15 km/h	 6° / 15° ▼ 25 km/h 50 km/h	 7° / 18° ▲ 15 km/h 50 km/h
Bergerac (24)	 8° / 24° ▲ 20 km/h	 8° / 14° ▶ 20 km/h	 8° / 14° ▶ 15 km/h	 2° / 19° ▼ 20 km/h	 8° / 15° ▲ 15 km/h	 5° / 16° ▼ 20 km/h 45 km/h	 6° / 19° ▶ 15 km/h 45 km/h
Jonzac (17)	 9° / 23° ▲ 25 km/h 40 km/h	 5° / 13° ▶ 25 km/h 40 km/h	 8° / 13° ▶ 15 km/h	 4° / 19° ▲ 15 km/h	 8° / 14° ▼ 15 km/h	 5° / 15° ▼ 30 km/h 55 km/h	 6° / 18° ▲ 30 km/h 55 km/h
Orthez (64)	 11° / 26° ▶ 20 km/h 40 km/h	 11° / 16° ▼ 15 km/h	 7° / 16° ▶ 15 km/h	 5° / 21° ▼ 15 km/h	 8° / 15° ▶ 15 km/h	 2° / 16° ▼ 15 km/h 50 km/h	 6° / 20° ▲ 20 km/h 45 km/h

Pommier - poirier

• Stades phénologiques

Avec des températures maximales de l'ordre de 20 à 24°C on observe une évolution rapide de la végétation au cours de ces derniers jours. Une avance de 8 à 10 jours est actuellement notée par rapport à 2023. Les données qui suivent sont issues d'observations réalisées en début de semaine (18-19 mars pour le secteur Lot-et-Garonne, 18-20 mars pour le secteur Dordogne et 20 mars pour les secteurs Gironde et Charentes).

Une hétérogénéité des stades phénologiques est notée au niveau d'une même variété, voire d'un même arbre.

Pommier :

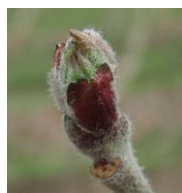
En Lot-et-Garonne : stade C3-D pour Canada à début D3 pour Chantecler ; stade D-D3 pour Golden ; stade D3 à début E pour Granny ; stade E-E2 pour Braeburn à première fleur pour Pink Lady.

En Gironde : stade D à début D3 pour Golden et Chantecler ; stade D-D3 pour Gala.

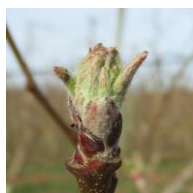
En Dordogne : stade C3 à début D pour Canada et Chantecler ; stade D pour Golden ; stade D-D3 pour Gala et Granny ; stade E2 à première fleur pour Rosy Glow.



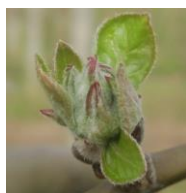
En Charentes : stade C-C3 à C3-D pour Canada ; stade D pour Golden ; stade D à D-D3 pour Chantecler ; stade D3 à D3-E pour Gala ; stade D3-E pour Granny ; stade E-E2 pour Pink Lady.



Stade C
« Gonflement apparent »
(BBCH 53)



Stade C3
« Eclatement du bourgeon »
(BBCH 54)



Stade D
« Apparition des boutons floraux »
(BBCH 55)



Stade D3
« Apparition des boutons floraux »
(BBCH 56)



Stade E
« Les sépales laissent voir les pétales »
(BBCH 57)



Stade E2
« Les sépales laissent voir les pétales »
(BBCH 59)

Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade D-D3 début E pour William's ; stade D3 début E pour Comice ; stade E2 début F pour Harrow Sweet et Passe Crassane.

En Gironde : stade D-D3 début E pour William's ; stade E-E2 à début F pour Comice ; stade F-F2 pour Passe Crassane.

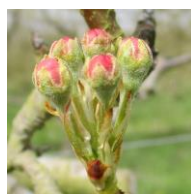
En Charentes : stade E-E2 pour Comice ; stade E2 pour Conférence à début F pour William's.



Stade D
« Apparition des boutons floraux »
(BBCH 55)



Stade D3
« Ecartement des boutons floraux »
(BBCH 56)



Stade E
« Les sépales laissent voir les pétales »
(BBCH 57)



Stade E2
« Les sépales laissent voir les pétales »
(BBCH 59)



Stade F
« Première fleur »
(BBCH 60)



Stade F2
« Pleine floraison »
(BBCH 64)

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections significatives lors de la pluie du 18 mars.

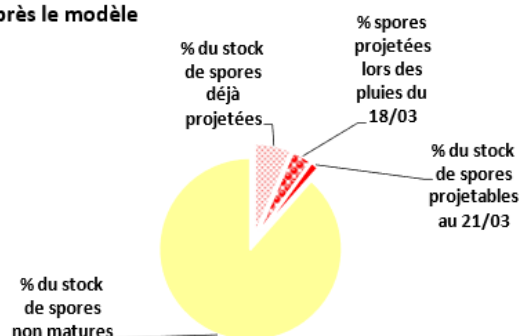
Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, des contaminations de niveau « léger » à « assez grave », selon les secteurs, ont pu avoir lieu lors des pluies qui sont intervenues le 18 mars.

Le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 0.6 % par jour. Le potentiel de spores projetables, à ce jour, est de l'ordre de 1.5 % du stock annuel.

Stations Météo	Période d'humectation		
	Date début	Date fin	Contamination (Gravité*)
47 Beaupuy	17/03	18/03	Assez Grave
33 Pompignac	17/03	18/03	Légère
16 Le Tâtre	17/03	18/03	Légère

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Maturation et projections d'après le modèle



Le modèle RIM-Pro® prévoit un risque faible pour les pluies prévues le 23 mars, un risque faible à moyen pour celles du 24 mars et un risque important à extrême pour celles annoncées à partir du 25 mars.

Evaluation du risque

Les stades végétatifs de sensibilité à la tavelure sont atteints pour l'ensemble des variétés. Les pluies annoncées pour les prochains jours pourraient engendrer des contaminations si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Chancres

Le champignon responsable du chancre à *Nectria* ou chancre européen (*Neonectria ditissima*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisants.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, l'époque de gonflement des bourgeons constitue une période à risque. Les conditions douces et humides sont propices aux contaminations par le chancre.

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement. En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisants en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

📖 Consultez la fiche « [Chancre à Nectria](#) » du Guide de l'Observateur

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2023.

Mesures prophylactiques :

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ. Les rameaux atteints sont repérables par leur aspect grêle et rabougri ainsi que par la forme ébouriffée des écailles des bourgeons.

📖 Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Feu bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) débute pour les variétés de poiriers et de pommiers à débourrement précoce.

Les températures annoncées pour cette fin de semaine (localement supérieures à 24°C) pourraient être favorables aux infections. Avec la baisse des températures annoncées à partir du week-end, les conditions seraient ensuite moins favorables, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées).

 **Consultez la fiche « Feu bactérien » du Guide de l'Observateur**

• **Rugosité**

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• **Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) et puceron mauve du poirier (*Dysaphis pyri*)**

Dans nos parcelles de référence, les éclosions se poursuivent et les premiers débuts d'enroulements du feuillage sont observés sur variétés à débourrement précoce.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



Enroulement de feuille

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

R

Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

• Anthonome du pommier (*Anthonomus pomorum*)

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B (BBCH 51) jusqu'au stade D (BBCH 55) permet d'évaluer l'importance des populations.

En parcelle sensible (secteur Lot-et-Garonne), la présence d'adultes et les piqûres observées au niveau des bourgeons sont en augmentation.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés n'ayant pas dépassé le stade D (BBCH 55).

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

📖 Consultez la fiche « [Anthonome du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

• Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Sur notre réseau de piégeage les premières captures ont été enregistrées le 15 mars. Des prises importantes sont relevées en ce début de semaine sur certains pièges.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone doivent être en place.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier (qui débute généralement autour de mi-avril).

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Les tordeuses de la pelure, Capua (*Adoxophyes orana*) et Pandemis (*Pandemis heparana*) hivernent à l'état de larves et reprennent généralement leur activité fin mars-début avril. Les larves pénètrent dans les bourgeons et rongent les organes foliaires et floraux qu'elles fixent ensemble par des fils de soie.

Dans nos parcelles de référence nous n'avons pas noté la présence de tordeuses de la pelure mais quelques dégâts de chenilles défoliatrices ont été observés.

Evaluation du risque

La période de reprise d'activité des larves est en cours. La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve

📖 Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur



Piqûre d'anthonome

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Tordeuse orientale

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Dégât de tordeuse sur bouquet floral

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)**

La présence de ce ravageur en recrudescence peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs, leur mise en place est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.

Les pièges doivent être en place dans les situations précoces.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.



Hoplocampe du pommier

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

Des essais de piégeage massif (60 à 150 pièges par hectare) réalisés en vergers de pommes à cidre ont montré une certaine efficacité dans des conditions de pression relativement faible (moins de 10% de dégâts dans le témoin non traité). Le piégeage a été réalisé au moyen d'assiettes blanches fixées sur les troncs ou les branches, de préférence exposées au sud, puis engluées. La technique du piégeage massif n'est pas sélective et de nombreux insectes se font piéger.

Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

Dans nos parcelles de références, les éclosions sont en cours et les larves se cachent dans les corymbes.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile ou autre produit minéral sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Phytopte du poirier** (*Phytoptus pyri*)

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui reprend son activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3 (BBCH 55-56)). Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

En parcelles à forte pression, des dégâts parfois importants sont observés au niveau des corymbes.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D-D3 (BBCH 55-56).

Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



Dégâts de phytoptes cécidogènes sur corymbe

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

- **Cécidomyie des poirettes** (*Contarinia pyrivora*)

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels. La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 (BBCH 56) du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D3 (BBCH 56).

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

- **Cécidomyie des feuilles**

La cécidomyie des feuilles du pommier (*Dasineura mali*) et la cécidomyie des feuilles du poirier (*Dasineura pyri*) sont des moucheron (1,5 à 2 mm) qui pondent à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Sur notre réseau de piégeage, les premières captures ont été enregistrées cette semaine.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

📖 **Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Acariens rouges**

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, montre que les éclosions ont débuté depuis le milieu de semaine dernière.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

📖 **Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur**

• Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

En parcelles, quelques punaises telles que *Rhaphigaster nebulosa* et *Dolycoris baccarum* ont été observées.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des punaises débute.

La gestion des parcelles s'effectuera en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.



Dolycoris baccarum

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

Seuil indicatif de risque : présence.

📖 **Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur**

• Xylébore disparate (*Xyleborus dispar*)

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique dans le [BSV n°2 du 08/02/24](#)).

Des captures sont enregistrées depuis le milieu de la semaine dernière.

Evaluation du risque

Les émergences des adultes sont en cours.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

• Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore discrets, on observe principalement des araignées qui sont des prédateurs généralistes et qui peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. Des adultes de syrphes commencent cependant à être observés.

FOCUS Auxiliaires

A

Syrphes

Les syrphes appartiennent à l'ordre des Diptères et à la famille des Syrphidés. Il y en a environ 5000 espèces différentes. On reconnaît les principales espèces françaises grâce aux couleurs de leurs abdomens (noir et jaune) qui rappellent celles des guêpes, ou des abeilles. Elles ne possèdent pas de dards. En France, le syrphe ceinturé (*Episyrphus balteatus*) est l'espèce la plus présente et a une taille entre 8 et 12 mm.



Cycle biologique

Le développement des syrphes est fortement influencé par la température. Le développement larvaire dure une dizaine de jours alors que la durée de vie de cet insecte peut atteindre 3 ans.

Rôle(s) d'auxiliaire

Ce sont les larves du syrphes qui **consomment les pucerons**. Les syrphes pondent leurs œufs au sein de la colonie de pucerons. Naturellement présents dans le milieu, ils peuvent également être utilisés sous serre (lâcher inondatif). Les syrphes sont également des insectes **pollinisateurs**.

Période d'activité maximale entre juin et juillet. Hibernation au stade larvaire (pupe) ou adulte.

Plus d'informations sur la page Ephytia INRAe dédiée : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/20857/Biocontrol-Syrphes>

• Période de floraison

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



Guide fruits à pépins

Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".